

Assemblée générale annuelle
Comité de quartier no1 Vieux village
2 juillet 2020 ZOOM

1. Directives aux participants sur le fonctionnement de la vidéoconférence ZOOM.
2. Mot de bienvenue de la présidente.
Karen explique le déroulement de l'AGA et la réunion va être enregistrée.
3. Adoption de l'ordre du jour
L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Josée Legault et secondée par Marie-Josée Labbé.
4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 juin 2019.
Lecture du procès-verbal et suivi:
Demande de bénévoles pour la journée d'hiver
La Ville a refusé l'installation de l'antenne dans le but de protéger la santé et l'aspect visuel suite aux consultations publiques.
La Ville travaille sur le dossier des locations à court terme pour arriver à une entente avec le gouvernement car la situation présente diminue notre quiétude et fait augmenter les valeurs immobilières, ce qui ne favorise pas l'implantation des familles.
L'adoption du procès-verbal est proposée par Ginette Riva, appuyée par Sylvia Orlando.
Explications du comité par Karen Sampson
5. Rapport du président
Lecture du rapport et suivi:
Myriophylle lac Mercier, la Ville travaille avec l'association pour régler le problème.
6. Mot des élus
Absence de la conseillère municipale dû au décès de son père.
Pascal résume la situation occasionnée par la covid.
Présentation Projets Village et Lac Mercier VBD par Pascal. (Haltes piste multifonctionnel, Plage, l'Église et parc Daniel Lauzon).
7. Élections
Explications du rôle des membres du comité et de la disponibilité durant l'année. Trois personnes se présentent (Andréanne Parent, Guylaine Montplaisir et Sylvia Orlando) . David se représente.
Remerciement aux membres sortants Karen Sampson, Philippe Laudat, Marie-Josée Labbé.
8. Période de questions
Ginette Riva est préoccupée par les planches gonflables à paget et autres embarcations qui ne sont pas lavées. Un affichage serait nécessaire et un système de lavage comme les vélos. Pascal mentionne que Vincent travaille sur le problème.
Sophie Plouffe est préoccupée par l'achalandage qui a augmenté dû aux terrasses temporaires ajoutées dans la rue et le manque de connaissance des stationnements existants. Améliorer l'affichage des stationnements. Pascal va demander de revoir à nouveau la sécurité sur le chemin du Village dû à cette achalandage.
Il y a ajout d'un stationnement à l'arrière de **l'ancien Abbé du Nord** et tout près de Gestion Quintessence.
Denis Bourret mentionne que la façon de stationner sur le chemin Plouffe derrière la Gare et au bord du lac est problématique et pourrait nuire au passage de véhicules d'urgence. Suggère l'aide de la police pour sensibiliser les gens.
Karen Sampson suggère que des policiers patrouillent l'été sur la plage car il y a du bruit, des partys et du désordre. La Ville regarde pour des solutions à la plage. Karen et Pascal vont se rencontrer pour discuter de la liste des suggestions de Karen.
Marie-Josée Labbé mentionne qu'il y a un problème au stationnement à son hôtel Mont-Tremblant aussi.

Chantale Sicotte suggère de créer un mouvement de communication dans le Village pour une plus grande implication des gens. Le développement du village n'est pas fait pour attirer les familles mais plutôt les vacanciers lorsqu'on regarde au niveau du patrimoine et de l'environnement. Elle a une inquiétude au sujet de la construction du Château Morritt sur le bord du lac Moore.

Karen renchérit sur la communication, car on avait fait beaucoup de demandes à la Ville, qui ont été refusées. Claude trouve que c'est très lourd et qu'il n'y a aucun espace de disponible sur le site web de la ville, aucun endroit pour lire nos comptes rendus et aucun lien de communication avec notre communauté. Pascal mentionne que ce serait un beau projet pour le nouveau comité.

Pascal mentionne que l'aspect environnemental implique d'autres intervenants que la Ville.

Geneviève Demers à l'urbanisme s'occupe de l'aspect environnemental et peut être contactée.

A l'automne, il devrait y avoir une consultation sur le Plan Particulier d'Urbanisme.

Yves Delvalet indique que le stationnement au Parc des Chutes est problématique pour Village Pinoteau, et pour tous les utilisateurs payeurs des quais. Il demande le support du comité. Les personnes stationnent leur véhicule trop longtemps. La ville a déjà refusé la demande d'améliorer la situation. Suggestion d'indiquer les autres stationnements à proximité par des panneaux et d'indiquer l'accès gratuit au transport public près de ces stationnements qui seraient au vieux village.

Yves suggère des vignettes pour les payeurs de quai et d'avoir une durée maximale de 3 heures pour les autres. Des gens abusent en laissant leur véhicules là le matin, vont à la station et reviennent à la fin de la journée.

Claude mentionne qu'il y a un problème d'érosion des rives aux stationnements du Parc des chutes.

Lorne Montplaisir se demande s'il va y avoir ajout de lumières au stationnement à l'arrière de l'ancien bureau de Postes et des précisions sur le mur d'escalade près du toit de la patinoire. Pascal demande à Christine Dugas d'informer Robert Davis pour l'éclairage et mentionne que le mur d'escalade sera trop petit pour être problématique.

Amélie Galarneau demande si l'information sur le dossier circulation est disponible et si les infrastructures des égouts pour le Château Morritt seront adéquates. Elle mentionne qu'on a déjà un problème d'égout dans le village. Il y a des odeurs tout près du commerce Lachance, rue du Couvent et devant l'hôtel Mont-Tremblant. Surtout quand il y a un gros volume de monde au village.

Le panneau de signalisation devant l'église n'indique pas les vitesses supérieures à 50 km.

Refus du provincial pour des panneaux indicateurs et diminution de vitesse, car Pascal rappelle que le chemin du Village est une route provinciale.

Mme Curtis Larose mentionne qu'il y a beaucoup de cyanobactéries au lac Ouimet, plusieurs embarcations **possiblement contaminées** vont sur le lac et/ou ressortent contaminées. Elle mentionne sa crainte par rapport au Château Morritt qui va s'installer sur le bord du petit lac Moore, qui pourrait occasionner le même problème des cyanobactéries. Pascal mentionne que le Château Morritt a beaucoup d'obligations environnementales et **ses infrastructures** seront améliorées par rapport à l'ancien propriétaire.

Rémi demande d'aviser celui qui loue les planches gonflables à paget au Grand Lodge de laver ses planches.

Pour obtenir une copie du journal des bonnes nouvelles, il suffit d'écrire au 257 rue du Couvent.

Remerciement aux participants

9. Levée de l'assemblée 21h15

Proposée par Rémi Valin et secondée par Huguette

Rédigé par Claude Therrien secrétaire comité de quartier 1